



# EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

---

Conseillers en exercice : 61

Date de Publicité : 26/06/12

Reçu en Préfecture le : 29/06/12  
CERTIFIÉ EXACT,

**Séance du lundi 25 juin 2012**  
**D - 2012/316**

***Aujourd'hui 25 juin 2012, à 15h00,***

le Conseil Municipal de la Ville de Bordeaux s'est réuni en l'Hôtel de Ville, dans la salle de ses séances, sous la présidence de

***Monsieur Alain JUPPE - Maire***

(Présidence de Mr Hugues Martin de 18h30 à 18h42). Interruption de séance de 16h16 à 16h30

**Etaient Présents :**

Monsieur Alain JUPPE, Monsieur Hugues MARTIN, Madame Anne BREZILLON, Monsieur Didier CAZABONNE, Monsieur Jean-Louis DAVID, Madame Brigitte COLLET, Monsieur Stephan DELAUX, Madame Nathalie DELATTRE, Monsieur Dominique DUCASSOU, Madame Sonia DUBOURG-LAVROFF, Monsieur Michel DUCHENE, Madame Véronique FAYET, Monsieur Pierre LOTHAIRE, Madame Muriel PARCELIER, Monsieur Alain MOGA, Madame Arielle PIAZZA, Monsieur Josy REIFFERS, Madame Elizabeth TOUTON, Madame Anne WALRYCK, Madame Laurence DESSERTINE, Monsieur Jean-Charles BRON, Madame Alexandra SIARRI, Monsieur Jean-Marc GAUZERE, Monsieur Charles CAZENAVE, Madame Chantal BOURRAGUE, Monsieur Joël SOLARI, Monsieur Alain DUPOUY, Madame Ana marie TORRES, Monsieur Jean-Pierre GUYOMARC'H, Madame Mariette LABORDE, Monsieur Jean-Michel GAUTE, Madame Marie-Françoise LIRE, Monsieur Jean-François BERTHOU, Madame Sylvie CAZES, Madame Nicole SAINT ORICE, Monsieur Nicolas BRUGERE, Madame Constance MOLLAT, Monsieur Maxime SIBE, Monsieur Guy ACCOCEBERRY, Madame Emmanuelle CUNY, Madame Chafika SAILOUD, Monsieur Ludovic BOUSQUET, Monsieur Yohan DAVID, Madame Sarah BROMBERG, Madame Wanda LAURENT, Madame Paola PLANTIER, Mlle Laetitia JARTY, Monsieur Jacques RESPAUD, Monsieur Jean-Michel PEREZ, Madame Martine DIEZ, Madame Béatrice DESAIGUES, Madame Emmanuelle AJON, Monsieur Matthieu ROUYEYRE, Monsieur Pierre HURMIC, Madame Marie-Claude NOEL, Monsieur Patrick PAPADATO, Monsieur Vincent MAURIN, Madame Natalie VICTOR-RETALI,  
*M.DUCASSOU (présent jusqu'à 17h55); Mme PARCELIER (présente jusqu'à 18h00); Mme WALRYCK (présente jusqu'à 18h37); M.BERTHOU (présent à partir de 17h30); Mme SAILOUD (présente jusqu'à 18h00); M. Y DAVID (présent jusqu'à 17h45); Mme SIARRI (présente jusqu'à 18h37); Mme BROMBERG (présente jusqu'à 18h15)*

**Excusés :**

Mme Anne-Marie CAZALET, Monsieur Fabien ROBERT, Monsieur Jean-Charles PALAU

## Attribution de subventions. Autorisation.

Monsieur Dominique DUCASSOU, Adjoint au Maire, présente le rapport suivant :

Mesdames, Messieurs,

Dans le cadre du Budget Primitif élaboré pour l'exercice 2012, vous avez autorisé M. le Maire à réserver une enveloppe au titre des subventions votées en faveur des associations culturelles bordelaises.

Dans le prolongement des premières attributions autorisées par notre Conseil Municipal à l'occasion de sa séance du 19 décembre dernier, je vous propose d'affecter, sur le montant de cette enveloppe, la somme de 146 000 euros, qui pourrait être ainsi répartie :

- Ass. Les Grandes Traversées : 40 000 euros (aide à création dans le cadre de la 11<sup>ème</sup> édition de cette manifestation)
- Ass. L'arbre à bulles : 2 000 euros (aide à la création du spectacle « le bal des grenouilles »)
- Ass. La boîte à sel : 2 000 euros (aide à la création du spectacle « Play »)
- Ass. Cie du soleil bleu : 2 000 euros (aide à création du spectacle « l'affaire coin coin », de Sébastien Laurier, dans le cadre de la pépinière de la Compagnie du Soleil Bleu)
- Ass. Cie du soleil bleu : 2 000 euros (aide à l'élaboration du spectacle « Skaï », de Vincent Nadal, dans le cadre de la pépinière de la Compagnie du Soleil Bleu)
- Ass. Cie Tiberghien : 2 000 euros (aide à la création du spectacle « le discours de la servitude »)
- Ass. Cie les marches de l'été : 2 000 euros (aide à la création du spectacle « et toi tu marchais »)
- Ass. Cie la hurleuse : 5 000 euros (aide à la création du spectacle « la petite »)
- Ass. Migrations Culturelles Aquitaine Afrique : 1 000 euros (aide à création dans le cadre de l'édition 2012 de « Grand Parc en fête »)
- Ass. Cie théâtrale du Mirail : 1 500 euros (aide à la création du spectacle « Micromégas »)
- Ass. Cie la nuit venue : 1 500 euros (aide à la création du spectacle « hop hop hop ! »)
- Ass. Cie théâtre Job : 3 000 euros (aide à la création du spectacle « petits contes savoureux »)
- Ass. CIAM : 3 000 euros (aide à la résidence de création de musiciens de Cuba - Donaldo Flores et Reyner Silegas - avec des artistes de Bordeaux et des élèves du CIAM)
- Ass. ADMAA / allez les filles : 12 000 euros (aide à la création de l'édition 2012 du festival « Relâche »)
- Ass. Boxon records : 3 000 euros (aide à la mise en œuvre d'une création plastique et musicale du label Boxon)
- Ass. Organ'phantom : 3 500 euros (aide à la création de propositions musicales et visuelles autour de la bass music, du jazz et du dubstep)
- Ass. Jin prod : 2 000 euros (aide à la création de la seconde édition du « Congo Square Festival »)
- Ass. Mascarets : 4 000 euros (aide à la création du festival « Nomades »)
- Ass. Théâtre des Tafurs : 2 000 euros (aide à la création du spectacle « les oiseaux »)
- Ass. Bordeaux Rock : 2 000 euros (aide à la création du festival « Bordeaux Rock Été »)
- Ass. Cie Bivouac : 3 250 euros (aide à la création du spectacle « le rêve d'Erica »)
- Ass. La mobylette : 3 000 euros (aide à la création du projet « drop zone »)
- Ass. Mo'ch : 1 500 euros (aide à la création de l'exposition « deux papillons au fil de l'eau »)
- Ass. Groupe des 5 : 2 000 euros (aide à la création de l'exposition « conversations »)
- Ass. Monts et merveilles : 2 000 euros (aide à la création du projet « modifications en cours / complexe de la viande »)
- Ass. Bruit du frigo : 5 000 euros (aide à la création de l'édition 2012 de « lieux possibles »)
- Ass. Flash : 5 000 euros (aide à la création pour l'exposition « BDX-LAX : far away so close »)
- Ass. Tin Box : 2 500 euros (aide à la création de la manifestation « Tin Box Mobile on tour 2012 »)
- Ass. Groupe Passerelle : 2 000 euros (aide à l'élaboration de l'édition 2012 de la manifestation « Opline prize »)
- Ass. I-Médias : 2 000 euros (aide à la création pour l'exposition « bleu »)
- Ass. Cinémarges : 2 000 euros (aide à la création du festival « Cinémarges »)

- CNRS / Cinémasciences : 3 000 euros (aide à la création de l'édition 2012 du festival « Cinémasciences »)
- Ass. N'a qu'un œil : 5 000 euros (aide au cycle de création artistique « mangez vos maîtres »)
- Ass. Permanences de la littérature : 3 000 euros (aide à la résidence de création croisée Bordeaux – Fukuoka entre Yumi Sonoda et Jean-Michel Espitallier)
- Ass. Centre Jean Vigo Evénements : 3 250 euros (aide à la mise en œuvre de séances « Cinésites »)
- Ass. Centre des festivals France Russie : 4 000 euros (aide à la création des « soirées du cinéma russe »)
- Université de Bordeaux 2 – Musée d'Ethnographie de Bordeaux : 2 000 euros (aide à la mise en place d'ateliers de sensibilisation au patrimoine)

En conséquence, nous vous demandons de bien vouloir autoriser M. le Maire à attribuer ces subventions, qui seront prélevées sur la ligne budgétaire prévue à cet effet au Budget Primitif 2012, rubrique 30 – nature 6574, ainsi qu'à élaborer et signer les conventions de partenariat qui s'y rattachent.

## **ADOpte A L'UNANIMITE DES VOTANTS**

ABSTENTION DU GROUPE COMMUNISTE

Fait et Délibéré à Bordeaux, en l'Hôtel de Ville, le 25 juin 2012

P/EXPEDITION CONFORME,

**Monsieur Dominique DUCASSOU**